John Carter Brown
Library
Brown University

BOUNDARY SANGORSKI & SUTCLIFFE.LONDON

DISCOURS

D'UN BON HOLLANDOIS

A SES

COMPATRIOTES,

SUR DIFFÉRENTS OBJETS INTÉRESSANTS.

Alleen uit liefde voor myn Vaderland.

MDCCLXXVIII.

DISCOURS

DE M. DE NOLLAMONTS

SUR

COMPARAISONS.

DISCOURS

ſur la liberté de porter des Munitions navales en France, & ſur nos liaiſons avec l'Angleterre.

Nous nous occupons beaucoup, mes chers compatriotes, des divers objets de la Politique; nous discutons les intérets des puiſſances, & ſurtout les notres, ce qui eſt bien naturel; mais nous raiſonnons presque toujours plus en particuliers, qu'en hommes d'état, nous nous trompons ſouvent ſur des objets eſſentiels; cela eſt déſagréable, & ſouvent dangereux: Alors ſi quelqu'un de nous, plus libre de préjugés, & de rapports perſonnels, croit ſavoir mieux, il doit nous redreſſer, & nous inſtruire. Je n'ai pas cette orgueilleuſe prétention, mais j'eſpere jetter un nouveau jour ſur une matiere intéreſſante. A pluſieurs égards, je ne penſe pas comme la multitude; mais il eſt ſi ordinaire d'errer avec elle, qu'on doit me pardonner de n'avoir ici conſulté que la raiſon. Puiſſai-je en préſenter le flambeau à ceux dont je combats l'opinion; ils agréeront, s'ils ſont juſtes, un ſervice qu'ils m'ont peut-être rendu plus d'une fois.

Nous aimons la paix, la liberté, & le gain; plus occupés du ſoin d'en jouir ſans exception que de celui de nous les aſſurer pour l'avenir, nous voudrions ſouvent réunir des choſes incompatibles: les troubles qui diviſent l'Europe ne nous deplaiſent pas, ils nous ſont utiles, mais nous repugnons également à y prendre part, & à nous en éloigner. Nos mains s'in-

ſinuent doucement dans tous les recoins de la machine politique, elles s'enrichiſſent de ſon dérangement, & ſi le frottement, qui en eſt une ſuite, nous cauſe la moindre ſenſation douloureuſe, nous jettons les hauts cris. La guerre élevée entre la France & l'Angleterre eſt inconteſtablement pour nous une ſource d'opulence: jamais le prix du fret ne fut plus haut, les commiſſions plus multipliées, les affaires plus avantageuſes; &, à nous entendre, le Commerce eſt perdu, l'Etat eſt ruiné, ſi l'on nous ôte la liberté de porter en France des mats & du gaudron. Nous ne prétendons pas, il eſt vrai qu'on prenne ces aſſertions au pied de la lettre; nos Orateurs ont cru la magnificence de ces hiperboles propre à étayer leurs requêtes, & ſe ſont peu embarraſſés de prévoir ſi pour trouver le vrai, on ne les reduiroit pas à rien, comme on dit de ceux qui prouvent trop (*a*). Mais nous demandons très ſérieuſement qu'on agiſſe, qu'on arme, qu'on s'oppoſe, & ſans prévoir l'avenir, ſans même calculer le preſent, nous inſiſtons pour qu'on joigne des dommages réels, & ſurs, à des inconveniens juſtes, inévitables, utiles peut-être dans leurs conſéquences. Ces maux réels ſont l'augmentation des droits ſur les marchandiſes, ſur les navires &c. le peril que nous courons de partager une querelle étrangére, & d'autres: j'y reviendrai. Les inconvénients ſources de nos clameurs, & qui troublent la douce ſérénité

(*a*) Un bon Citoyen auroit plus d'une remarque à faire, ſur ces Mémoires, ſur la Harangue adreſſée à S. A. &c. mais on doit peu s'arrêter à la forme quand le fond de la queſtion eſt ſi important.

de nos ames, ſont la difficulté de porter des munitions navales en France, & la réſolution priſe par les Anglois de retenir & payer toutes celles qu'ils ont trouvées en mer. L'intéret & l'inſinuation voudroient également nous perſuader que ce procedé eſt inique, contraire aux traités, au droit des gens, & ſurtout dangereux & ruineux pour nous: défions nous, Mes chers Compatriotes de leurs voix inſidieuſes, & reconnoiſſons d'autres motifs de nos jugemens.

L'Union la plus intime avec l'Angleterre fut long-tems la baſe du ſyſtême politique de la Hollande. Réligion, inclination, ſureté réciproque, tout contribuoit à en ſerrer les noeuds. Les Grands Hommes à qui l'état doit ſa ſplendeur ſentirent bien la néceſſité de cette liaiſon; l'Hiſtoire civile & diplomatique de ce pays préſente une ſuitte de monuments qui l'atteſtent. Ce même traité de commerce qui paroit appuyer nos plaintes prouve une étroite alliance, & des intérets réciproques. N'éxaminons pas quelle ſuite d'évenemens a pu, ſans changer la nature des choſes, alterer les diſpoſitions particulieres, peut-être l'analyſe des motifs & des reſſorts montreroit plus les foibleſſes de l'humanité, que les impulſions de la ſageſſe & de l'équité.

Suppoſons les mêmes inclinations, puisqu'on ne ſauroit montrer des rapports differents, & voyons ſi l'Angleterre, notre bonne & fidelle alliée a pu, ſans injuſtice, enfreindre l'Article IVme. du Traité de Commerce & de Navigation (*b*), & d'abord, peut-on dire qu'elle y

(*b*) Ce traité fut conclu à Londres en 1674. en conformité de l'Art. VIII. de celui de Weſtminſter ſigné

manque lorsque, n'en violant que la lettre, elle en conſerve l'éſprit ?

Les conventions dont il eſt ici queſtion ne doivent point être conſiderées ſeules, & iſolées : il ſeroit également injuſte & déraiſonnable de les ſeparer de leurs motifs, & d'en déterminer l'effet, ſans conſiderer les circonſtances de l'union qui les a produites & qui en ſollicite le maintien. Je dis donc : les traités & ſurtout ceux d'alliance, doivent être interprétés ſelon leur eſprit, parce que n'étant point l'effet de la néceſſité, ou la ſuite d'une imprudence, mais d'un choix libre & de l'utilité réciproque, ils ſont cenſés n'avoir eu pour régle que cette utilité, & la juſtice. Les principes de cette interprétation doivent être pris dans les articles principaux, ceux qui indiquent des rapports eſſentiels. En effet que ſeroit la bonne-foi, en quoi conſiſteroit la franchiſe, entre les contractans ſi les cas imprevus, n'étoient pas décidés ſelon l'éſprit du contract ? Quoi ! lorſqu'il eſt évident que les parties ont voulu prendre un certain engagement, on refuſera d'admettre une particularité qui en eſt une ſuite, parcequ'on a oublié de la ſpécifier, & l'on atteſtera la ſincérité de ſes diſpoſitions ! Il n'en eſt pas des traités d'alliance comme du Droit criminel ; dans celui-ci l'on doit ſavoir préciſément à quoi l'on s'expoſe, dans les autres on embraſſe avec une étendue indéfinie, les con-

---

peu auparavent. Il eſt dit expreſſément, Art. IV. que, *les bois, chanvres, gaudron & autres munitions navales ne ſeront pas reputées Contrebande, & ne pourront être ſaiſies comme telles.* A l'Art. III. les armes, la poudre à canon &c. Sont déclarées Contrebande & ſaiſiſſables, chés celui qui ſeroit trouvé les portant à l'ennemi.

ditions qu'on s'impoſe, parceque tout eſt réciproque, & l'utilité qui a motivé l'alliance eſt toujours indéfinie.

Ainſi les munitions navales furent exceptées des contrebandes, dans l'Art. IV. parce que dans ce tems-là, elles ne préſentoient pas les mêmes rapports que celles mentionnées dans l'Art III. mais elles rentrent dans leur claſſe, lorsque les circonſtances les rendent auſſi dangereuſes. Allors on vit que le bien des Alliés & leur utilité permettoit que leurs ennemis reçuſſent indifferemment ces denrées & non la poudre ou les Fuſils; ſi l'union eſt la même elle doit produire le même effet, elle doit proſcrire aujourd'hui ce quelle eut ſurement proſcrit autrefois s'il eut été auſſi dangereux que les armes, auſſi nuiſible au bien commun. Sans cela les traités ſeroient un tiſſu de contradictions, & d'inconſéquences.

Mais dit-on, ſi l'on admet ce principe les traités ſeront livrés à des explications arbitraires, & l'on ne ſaura ni à quoi s'en tenir, ni ce qu'on peut entreprendre. Cette objection eſt ſpécieuſe parce qu'elle eſt préſentée généralement & quelle ſuppoſe que le caprice dirige l'application de l'eſprit des traités : c'eſt une double erreur; car on ne dit point que tout traité puiſſe être expliqué, mais ſeulement ceux qui font partie d'une conféderation dans laquelle les intérets exterieurs des deux parties ſont identifiés, & presque confondus. D'ailleurs rien n'eſt moins arbitraire que l'intelligence des traités d'alliance, & ſon adaptation; rien n'eſt moins ſujet aux illuſions du ſophisme. Ces conventions, faites uniquement pour la conſervation & l'avantage des deux contractants,

fondées ſur le beſoin qu'ils ont de s'entr'aider, ne ſéparent point leurs utilités, au contraire elles les identifient tellement, que par une ſuite du principe fondamental de ces unions, ſi l'un ſe nuiſoit à lui même, l'autre s'en reſſentiroit néceſſairement. Ce n'eſt donc pas la fantaiſie, mais l'avantage réel qui indique le ſens des traités, & quand l'Angleterre aperçoit que les munitions navales ſont dans le cas de la poudre & des canons, & les déclare contrebande, elle fait le bien de ſes alliés dont, par les traités, le ſien eſt inſéparable.

Par la même raiſon de réciprocité, l'on ne ſauroit dire qu'elle ſe procure un avantage à nos dépens, puisque, gain & perte, tout rentre dans la cauſe commune rélativement à l'objet eſſentiel d'une mutuelle défenſe. Le Négociant en appelle à la lettre du traité, cela eſt tout ſimple, il ne voit que la diminution de ſon profit dans le parti que prend l'Angleterre; mais celle-ci obſerve qu'elle n'a pas contracté avec lui *particulier*, ou avec ſa caiſſe, mais avec la République: cette alliance etant fondée ſur le beſoin de ſe défendre mutuellement, qui nait de leur poſition réciproque, leurs forces, leurs richeſſes, tout eſt commun entr'elles, ſi on le conſidere par rapport aux Etats qui peuvent attaquer l'une ou l'autre. Le particulier peut bien ne pas concevoir cette communauté, mais le Patriote en ſentira la réalité. Il ſait que le premier beſoin d'un état eſt de ſe défendre: que l'uſage légitime de ſes forces, le juſte déſir d'augmenter ſa puiſſance, ne ſauroit avoir d'autre but.

Il pourra ſeulement objecter: ſi les circonſtances ſont changées, ne pouvons nous pas

auſſi modifier ou rompre les traités qui nous lient à l'Angleterre?

Oui ſans doute, ſi par ce changement ce qui nous étoit utile, eſt dévenu nuiſible & deſtructeur. (voyés Grotius & les autres publiciſtes) Il n'y a presque pas d'Etat qui ne ſe ſoit trouvé alternativement, en guerre, en paix, en alliance, en garantie avec les mêmes puiſſances, & qui n'aye cru avoir le droit de changer ainſi.

Le but des inſtitutions civiles etant de procurer par des voyes honnêtes & juſtes le bien des Nations, & des individus, les Chefs ſont cenſés avoir toujours cet objet en vue, dans la concluſion & le maintien des traités: ils ne ſont donc pas plus tenus à l'un qu'à l'autre, lorsqu'il s'enſuivroit un détriment conſiderable pour le peuple qu'ils gouvernent. Il n'eſt pas permis de violer les conventions pour acquerir un plus grand bien; mais il eſt juſte & néceſſaire de le faire lorsqu'elles apportent un grand dommage.

Nous verrons plus bas, s'il nous conviendroit d'uſer de cette maxime: il eſt bien ſur qu'elle favoriſe la réſolution priſe par l'Angleterre. La ſéparation de ſes Colonies, le partage de ſes forces, la baiſſe de ſes fonds, tout lui rend plus difficile le ſoutien des embarras actuels: ſon ennemie jouiſſant, après une aſſés longue paix, d'une population & d'une réproduction abondantes, n'a qu'un objet qui occupe ſes forces. Si elle eſt conſtamment fournie des munitions navales, les ſeules qui lui manquent, elle peut, à la longue, épuiſer l'Angleterre par les fatigues d'une double guerre. Quelle autre reſſource a donc celle-ci, ſi ce n'eſt d'empecher un approviſionnement qui pré-

pare ſa ruine? Ne ſe doit-elle pas à elle même de renoncer à toute l'alliance plutôt que de nous accorder cet article? au contraire elle a, j'oſe dire, le droit d'eſperer que ſes amis & confé-derés ſacrifieront cette partie de leur benéfice qui lui pourroit nuire; & en tout cas le droit, ſi naturel, d'une juſte défenſe, l'authoriſe à prendre la ſeule voye qui diminue ſes dangers; car l'obligation contractée par le traité ceſſe dès qu'elle dévient deſtructive pour elle.

D'ailleurs nos plaintes ſeroient légitimes ſi l'Angleterre s'étoit attirée par ſa faute ce puiſſant ennemi; ſi elle l'avoit provoqué par des torts réels. Nous avons vu la France menacer ſes poſſeſſions, attaquer ſes flottes, aſſiſter ſes ennemis, en un mot faire tout ce qui eſt *guerre*, excepté d'en publier des motifs plauſibles; j'ignore s'il lui ſeroit auſſi difficile d'en trouver, qu'à nous de les déviner, mais jusqu'ici les faits parlent pour l'Angleterre (*c*).

Nous n'examinerons pas maintenant ſi les

(*c*) „ Le Roi T. C. (dit Lord Suffolk dans ſa réponſe „ aux repréſentations du Comte de Welderen) le Roi T. „ C. au milieu des aſſurances les plus formelles, & ſou-„ vent repetées de la plus parfaite amitié, & des diſ-„ poſitions les plus pacifiques, a violé la foi publique, „ & les droits des Souverains, en déclarant des ſujets „ d'une autre puiſſance, Etats indépendants, unique-„ ment parceque ces ſujets ont trouvé á propos de ſe „ nommer tels, & d'inviter les puiſſances diſpoſées à „ profiter de leur rebellion, à ſe joindre à leur confé-„ dération &c." Ces termes quelques forts qu'ils ſoient, n'expriment qu'une verité de fait, publique, inconteſtable: de quelques ſophiſmes qu'on cherche à la couvrir, l'homme juſte & impartial en ſentira toujours l'évidence, ainſi que le danger des principes qu'admet la France. Cependant, il ne faut ceſſer de le repeter, c'eſt pour favoriſer de tels procedés que nous reclamons la juſtice & les traités.

Colonies Angloiſes ont eu le droit de ſe ſouſtraire au pouvoir de leur Mére Patrie ; nous ne diſcuterons pas des maximes que ceux même qui les adoptent, ſeroient bien fachés qu'on employat contre eux. Il eſt évident que la France n'a conſulté que ſon interet en ſe déclarant pour elles ; & que cette confédération étoit auſſi peu motivée, qu'attendue par la Cour de Londres. Il eſt vrai qu'à entendre la premiére, elle n'a point voulu par là choquer, ni provoquer l'Angleterre (*d*) mais voilà ce qui me fait trembler pour nous, mes chers Compatriotes ; plus exacts que brillants, plus méthodiques que ruſés, nous n'entendons rien à ces combinaiſons ſinguliéres, à ces ſubtiles explications, dangereux fruit du raffinement de nôtre ſiecle : de quel étonnement nous ſerions ſaiſis, ſi quelque jour on nous gracieuſoit de ces politeſſes équivoques, dont on nous a fait l'hiſtoire ! Si pour favoriſer le commerce de leurs ſujets, quelques puiſſances partageoient civilement avec nous les chéres Iſles qu'elles nous envient, ou déclaroient indépendentes nos Colonies, aprés les avoir engagées à *Surgir !* Envain alors citerions nous des maximes devenues *Gothiques*, des conventions de l'infraction desquelles nous avons ri nous même ; plus vainement encore appellerions nous à notre ſecours nos anciens & naturels alliés, quand notre né-

---

(*d*) On rompt la paix de trois maniéres : 1ent. en agiſſant contre ce qui eſt eſſentiel en toute paix, 2. Contre ce dont on eſt expreſſément convenu en faiſant la paix. 3. Contre ce qui eſt une ſuite de l'eſpece de paix qu'on a faite &c. *Grot. de jure belli & pac. lib.* 3. *cap.* 20, *Art. XXVII. & ſeq.* ce principe peut aiſément s'appliquer.

gligence, ou notre avidité auroit détruit en eux la volonté & peut-être le pouvoir de nous ſécourir. Car, je le repete, il ſeroit abſurde de conſiderer uniquement le traité de Navigation, tandis qu'il fait partie d'une alliance qui doit nous être précieuſe, puisqu'elle établit notre ſureté.

Cependant nous ne ſommes pas auſſi diſpoſés a remplir les autres conditions de l'union, qu'à exiger celles du traité de marine. Nous diſons legerement : les circonſtances ne ſont pas telles que porte l'acte d'alliance; & ſi l'on inſiſte, ſi l'on nous prouve que nous ſommes évidemment dans les cas ſpécifiés; que nos engagemens ſont ſi clairs qu'ils n'admettent aucun ſubterfuge; nous nous reſtreignons à la difficulté, au danger, au peu de moyens &c., nous avons peut-être quelque raiſon; mais les Anglois en ont ſurement bien plus pour enfreindre légérement un traité, tandis que nous manquons abſolument à un autre. Ajoutons une autre difference qui n'eſt pas plus en notre faveur.

Les Anglois ont pour eux la lettre même des traités, & nous ne pouvons rien citer de ſemblable, pour authoriſer notre omiſſion. En effet le motif qui les empêche de remplir l'Art. IV, a été prevu, & le cas déterminé de commun accord, dans l'Art. XXVI. du traité de Breda (*e*): il porte que les marchandiſes, vaiſſeaux &c. appartenants à l'un ou à l'autre ne ſeront retenus pour la guerre ou autres uſages

---

(*e*) Ce traité de paix & d'alliance fut ſigné à Breda en 1667. Il a été ſucceſſivement renouvellé, & ratifié, & confirmé dans tous ceux qui l'ont ſuivi.

dans les ports recipoques, *à moins que la néceſſité n'y oblige*, & *donnant alors une juſte ſatisfaction.* Peut être alors aurions nous cru cet article inutile : la néceſſité, aurions nous dit, autoriſe par elle même : ſes droits ſont generaux, & s'étendent ſur les proprietés de toutes les nations : Ceux de l'amitié qui nous attache à l'Angleterre ſont bien plus ſtrictes, & notre alliance ne ſe borne pas aux devoirs naturels, lorſque nous promettons de nous ſervir mutuellement (*f*). On voit cependant aujourd'hui combien il eſt utile de tout prévoir, tout écrire. Sans cela comment répondroit-on à ceux qui, cramponnés à la lettre utile à leurs vues, n'admettent aucune exception : ils recevront du moins celle-ci qui a été ſtipulée. Les Anglois ſe reconnoiſſent dans le cas de néceſſité, la leur conteſterons nous ? (*g*) En donnant ſatisfaction, en payant les denrées qu'ils retiennent, ils jouiſſent d'une convention qui ſubſiſte, puiſqu'elle n'a jamais été annullée, & que les traités poſtérieurs la confirment.

Examinons maintenant ſous un point de vue plus général, la prohibition qu'ont faite les Anglois ; voyons ſi, en nous empechant de porter des munitions navales en France, ils bleſſent le droit des gens ; s'ils empiétent ſur la liberté des nations.

Il eſt indubitable que chaque puiſſance eſt

(*f*) On ne doit pas appeller aſſociés ou conféderés, ceux qui ne ſe ſont mutuellement engagés qu'aux devoirs de l'humanité. *Puffend. de Jur. Nat. lib.* 8.

(*g*) Chacun peut aprécier ſon danger, & n'a, pour craindre, d'autre loi, ou d'autre règle que l'impreſſion qu'elle lui fait. *Cic. Ep. XI.*

en droit de s'oppoſer à ce qu'on fourniſſe à ſon ennemi les armes qu'il employera contre elle: s'il eſt permis de ſe défendre il doit l'être d'oter les moyens deſtinés à nous nuire. (*b*) Cette maxime fut dans tous les tems adoptée & pratiquée par les nations policées; elles ſaiſirent ſans ſcrupule les armes qu'on portoit à leurs ennemis. Mais les munitions navales ſont évidemment des armes contre les Anglois; car dans les brouilleries actuelles, les hoſtilités ſe bornent à des expéditions maritimes, ou du moins en dépendent abſolument. Les Mats, les Cordages ſont autant leurs inſtruments, que les Canons; & à l'égard des Anglois les premiers ſont les plus dangereux. Eclairciſſons ceci, & montrons la difference eſſentielle qu'il y a entre la guerre preſente, & les précédentes.

Tant que l'Angleterre jouit de ſes Colonies, elles lui fournirent, par une population & des productions également abondantes, les moyens de ſoutenir la grandeur, & la durée des éfforts de ſa rivale. Elle eut d'heureux ſuccès, elle put en avoir de mauvais, mais elle ne put étre écraſée. Les reſſources étoient à peu près égales, & l'évenement pouvoit procurer de la gloire à l'une, mais non accabler l'autre; car l'Angleterre étoit, pour ainſi dire, inruinable ſur mer comme la France ſur terre. Dès-lors il pouvoit être plus indifferent à la premiére que les denrées qu'elle poſſedoit en propre, fuſſent fournies à ſon ennemie qui en manquoit, & ſi elle le trouvoit mauvais, c'étoit, ſans doute, plus dans le deſſein d'abre-

---

(*b*) C'eſt ſe mettre du parti des Ennemis que de leur fournir des armes. *Grot. Lib.* 3.

ger la guerre que dans la crainte d'en être la victime. Maintenant tout a changé de face: une partie des forces de l'Angleterre eſt tourné contre elle ; ce qui la ſoutenoit péſe ſur elle, & agit pour la renverſer ; il n'eſt pas dans la nature qu'elle puiſſe ſoutenir les coups de ſes ennemis anciens & nouveaux, s'ils etoient repetés très longtems; en effet lorſque deux puiſſances font effort l'une contre l'autre, celle-là doit ſuccomber dans qui la reproduction des forces, comparée à leur conformation, eſt la moindre; cette difference de reproduction fixe le rapport des puiſſances dans chaque période de leur action, ainſi que le nombre d'icelles; c'eſt à dire, la longueur du tems après lequel une des puiſſances doit être épuiſée, & ſon action nulle contre ſon adverſaire. Telle eſt la poſition de l'Angleterre ſeule vis-à-vis de ſes nombreux ennemis. Remportat-elle les plus glorieuſes victoires, elles lui ſerviront de peu, ſi elles ne mettent pas fin à la guerre. La conſéquence en ſera toujours l'indépendance de ſes Colonies, & une perte immenſe pour elle.

Cette durée peut dependre uniquement de ce que la France ſoit continuellement approviſionnée des articles qui lui manquent pour ſa marine ; car d'ailleurs ouvriers, matelots, chantiers elle a tout en abondance; à cela près elle peut long-tems reparer des pertes même conſiderables, & reparoitre également formidable; tandis que l'Angleterre, obligée de faire face partout, ſouffriroit même de ſes triomphes. (*i*) Les munitions navales ſont donc les

---

(*i*) L'on doit obſerver que je fais abſtraction ici de la reſſource que chaque Etat peut trouver dans ſes Alliés,

armes les plus dangereuſes pour elle qu'on puiſſe porter à ſes ennemis; ce ſont donc elles qui, plus que la poudre & les canons, dont aucun pays ne manque, creuſent la mine où l'on voudroit l'engloutir ; c'eſt à elles ſurtout qu'il faudroit imputer la perte infaillible & ſans retour de ſes Colonies.

Quand ces approviſionnemens ne feroient que ce dernier mal à l'Angleterre, pourrions-nous, avec juſtice, nous plaindre de l'obſtacle qu'elle y met? je ne dis plus nous Hollandois, mais nous citoyens de l'univers; quelqu'occupés que nous ſoyons de nos interêts, quelquefois du gain qui nous dévore, pourrons-nous mépriſer un évenement qui ote à un empire la moitié de lui-même? oſerons nous prétendre qu'il nous y voye tranquillement cooperer? Croirons-nous, dans des circonſtances auſſi décidées, pouvoir recourir à des diſtinctions frivoles, & taxer d'injuſtice celui qui arrache le baton que je donne à ſon ennemi furieux, par cequ'un baton ſert également à s'apuyer & à aſſommer?

Voilà en effet ſur quoi l'on ſe rejette; on prétend que les munitions navales, que l'on porte en France, ſont pour l'uſage du commerce;

& qu'il a droit d'en attendre; telle fut plus d'une fois pour nous l'origine d'un ſalut preſque miraculeux. Je ne parle pas non plus des fautes que peut faire un ennemi, en cherchant plus la gloire que l'utilité dans l'appareil ou l'uſage de ſes forces, ou autrement. Ainſi le foible ennemi de Génes triompha d'elle, en ſaiſiſſant les reſſources qu'elle négligea trop, & autres ſemblables exceptions. Celle d'empecher qu'un ennemi ne ſoit aproviſionné de ce qui lui manque en eſt une.

ce; on ſçait bien auquel elles ſont employées, mais on feint de croire qu'elles ne nuiſent pas plus aux Anglois que les harangs qu'on fournit au même pays.

Que n'eſt-il vrai pour le bonheur des peuples & le repos des nations; que le ſeul emploi des vaiſſeaux eſt de faciliter les échanges, & de réunir dans chaque pays les productions de l'univers! voeu ſtérile, vous n'etes pas compatible avec nos fureurs; agréable chimère de l'homme ſage, foibleſſe ridicule aux yeux de tant d'autres, vous êtes déplacé dans une diſcuſſion, ou la raiſon lutte avec peine contre le préjugé; ſa voix timide perce difficilement les cris rédoublés de l'interet pour nous dire: Mortels, je vous éclairai afin de vous rendre heureux, je vous donnai des ſciences pour diriger vos actions ou contenter vôtre curioſité, des arts pour augmenter & faciliter vos jouiſſances; vos paſſions ont tout perverti; les fruits de la paix ſont devenus les inſtruments de vôtre mutuelle deſtruction: vous ne pouvés être ſages, ſoyez au moins vrais, & un peu conſéquens: convenés que ſi les navires & leurs matériaux ſont naturellement deſtinés au commerce, ils ſont parfois employés à la guerre; & qu'alors ils peuvent cauſer de grands maux & des pertes immenſes à une nation. C'eſt par accident j'en conviens que les choſes ſont ainſi denaturées, mais c'eſt préciſement de cet accident que l'Angleterre ſe plaint, & dont elle cherche avec raiſon à prevenir les ſuites (*k*). Ainſi en ont

---

(*k*) Si je ne puis me défendre qu'en interceptant les choſes qu'on envoye á mon ennemi, j'ai droit de le

uſé d'autres nations, ainſi nous en avons uſé nous mêmes, & peut-être avec des motifs moins eſſentiels.

Les efforts auxquels nous devons la liberté ſont ſans doute la partie intéreſſante de l'Hiſtoire patriotique. Leur premier objet fut de nous ſouſtraire à une domination inſupportable (*l*); le ſecond fut de s'oppoſer à l'ambition qui nous préparoit de nouveaux fers. La paſſion de la gloire & des conquêtes nous en for-

---

faire, en rendant ces choſes à leur propriétaire, ou en l'indemniſant. *Grot. de Jure bel. lib.* 3. Ch. 1.

(*l*) On a dit, on a imprimé que l'exemple de la Hollande authoriſoit les colonies Angloiſes; On a même avancé qu'elles étoient dans le même cas: Peu ſurpris de voir cette erreur conſignée dans des Gazettes, où l'on met bien d'autres abſurdités, j'ai été, je l'avoue, indigné de la trouver dans des ouvrages qui prétendent être penſés & reflechis. j'aurai peut-être occaſion d'analyſer dans un autre diſcours tout ce qu'on a dit au ſujet des Colonies unies; ici je demande ſeulement que l'on faſſe le parallele des reglemens & edits de Philippe II, du Duc d'Albe, & autres, avec la Conſtitution Angloiſe; qu'on nous montre en Amérique l'intolerance, les vexations, tous les traits du fanatiſme barbare qui tyranniſoit nos conſciences; du deſpotiſme cruel qui accabloit nos perſonnes, de l'avidité qui dévoroit nos biens: ou plutôt, que ceux qui veulent comparer & juger, parcourent les annales de nos détreſſes, de notre patience, & de notre gloire; qu'ils aprécient les hommes & les choſes, & s'ils ſont juſtes, ils chercheront ailleurs des traits de reſſemblance, & n'aviliront pas ainſi les efforts, auſſi motivés qu'héroiques, de nos ancètres. Je dis avilir; en effet ceux qui liſent ces paralleles apologétiques ſont plus occupés de ce qu'ils ont ſous les yeux que des évenemens du 16me. ſiecle (ſi même ils en ont connoiſſance;) ils croiroient que nous ne nous ſommes ſouſtraits à la domination Eſpagnole que pour éviter quelques legeres impoſitions; ils ſoupçonneroient nos pères d'avoir, pour de ſi foibles ſujets, plongé leur pays, & par contrecoup l'Europe, dans les horreurs d'une très longue guerre; car ſi ces

groit en France (*m*); Louis XIV. vit le moment où ſa puiſſance écraſoit un peuple qu'il mépriſoit; ſes mains victorieuſes nous replongeoient dans le néant; nos terres étoient presque toutes au pouvoir de ce rédoutable voiſin, nous mêmes n'étions plus qu'une poignée de citoyens courageux & unis; la liberté fit pour nous un de ces miracles auſſi rares qu'elle; nous fumes ſauvés; les ſecours étrangers aſſurerent notre délivrance, & la paix de Nimegue nous permit de jouir du fruit de nos travaux: à peine dix ans s'étoient écoulés que les mêmes motifs armerent contre nous la même puiſſance; avec l'aide de nos Alliés naturels nous ſoutinmes ſes coups, avec quelque gloire; cependant nous ne crûmes pas devoir rien négliger de ce qui pouvoit diminuer les reſſources d'un état qui en a d'infinies, &, de commun accord avec l'Angleterre, nous déclarames que tout commerce avec la France ſeroit interdit, non ſeulement à nos ſujets, mais encore à ceux de tous autres Souverains quoique neutres: nous ordonnames à nos vaiſſeaux de ſaiſir les navires de quelle nation qu'ils fuſſent, qui ſeroient trouvés faiſant voile pour les ports de France, ainſi que toutes marchandiſes apartenantes aux François quoique ſur batiments neutres (*n*).

---

comparaiſons ſont fondées, voilà leurs conſéquences; eſt-il un vrai & genereux Hollandois qui puiſſe les admettre.

(*m*) Dans les déclarations de guerre contre la France publiées par L. L. H. H. P. P. vous trouverés toujours pour motifs, les attaques injuſtes qu'elle nous faiſoit, pour *ſoutenir*, diſoit-eile, *& augmenter la gloire de ſa Couronne*, la perſéoution des réformés, & les entraves miſes à notre commerce. Voyez les Plac. B.

(*n*) Je rapporterai une partie de ce traité, parceque les termes en ſont dignes de remarque: Fait à Whitehall,

Rien de plus authentique que ce traité, il fut communiqué ſelon ſa teneur aux puiſſances de l'europe, & certainement nous ne crumes point alors commettre une injuſtice ; nous penſames du moins qu'il y a des cas où il eſt permis de s'écarter des règles generales ; nous négligeames le droit qu'ont les Nations de vendre leurs denrées à qui bon leur ſemble, pour ne conſulter que le droit de faire tout le mal poſſible à un ennemi, que nous taxions de nous faire une guerre injuſte : (*o*) les Anglois, avec

---

en 1689, entre le Roi d'Angleterre & L. L. H. H. P. P. Art. Ier. défenſes aux ſujets des deux nations d'avoir aucune liaiſon ni commerce avec la France. Art. IId. Il eſt convenu entre S. M. le Roi de la G. B. & les S. S. E. E. G. G. que ſi pendant cette guerre les ſujets d'aucun Roi, Prince, ou etat entreprendront de faire aucun commerce avec les ſujets du Roi T. C., ou ſi leurs vaiſſeaux ſeront rencontrés faiſant voile vers les ports de l'obeiſſance du Roi T. C. ſous un ſoupçon apparent de vouloir trafiquer avec les ſujets dudit Roi ; ou ſi les vaiſſeaux appartenants aux ſujets d'aucun Roi ou Prince ſeront trouvés en quelqu'endroit que ce ſoit chargés de marchandiſes ou denrées pour la France ou les ſujets du Roi T. C. Ils ſeront pris & ſaiſis par les capitaines des vaiſſeaux de guerre, armateurs, ou autres ſujets du Roi de la G. B. & des S. S. E. E. G. G. & ſeront reputés de bonne priſe par les juges compétents. Art. IIIe. Il ſera notifié à tous les Rois, Princes &c. qui ne ſont pas en guerre avec la France, & ils ſeront en même tems informés que, ſi des vaiſſeaux appartenant à leurs ſujets partis avant la dite notification ſont trouvés allant dans les ports de France, ils ſeront obligés par les vaiſſeaux dudit ſeigneur Roi & des E. E. G. G. de rebrouſſer chemin &c., comme auſſi s'ils ſont trouvés venants des ports de France chargés de marchandiſes ou denrées de France, ils ſeront obligés de les y reporter & laiſſer &c. le tout à peine de confiſcation, & ceux ſortis après la de. notification ſeront confiſqués avec leurs marchandiſes &c

(*o*) En 1688 la France paroiſſoit avoir deux motifs plauſibles de faire la guerre ; celui de s'oppoſer à la ligue

plus de raiſon peut-être de dire la même choſe ; interdiſent ſeulement le tranſport des denrées qui leur ſont évidemment nuiſibles ; & s'ils alleguent, comme nous, le motif de faire finir plutôt la guerre, perſonne niera que ce ſoit là un des plus ſurs moyens.

Il eſt donc inconteſtable que les Anglois ne violent ni la foi des traités, ni le droit des gens en s'oppoſant à ce commerce : voyons maintenant, Mes chers Compatriotes, s'il nous conviendroit de le faire en ſuppoſant qu'on n'y mit aucun obſtacle Il eſt bien clair que je parle de *nous* comme état, comme puiſſance ſubſiſtante par elle même & par ſes alliances, & non comme individus commerçants, ou autrement portés à ne conſulter que l'intéret pécuniaire actuel.

Du moment que la France, par ſes traités, fait cauſe commune avec les *Colonies inſurgentes*, leurs interets & leurs avantages deviennent réciproques ; nous ne pouvons être utiles à l'une ſans que les autres y participent ; enfin, plus nous facilitons les armemens de la France, plus nous aidons les colonies qu'elle protége ; car une partie de ſes forces étant employée chèz elles, & pour elles, les vaiſſeaux & leurs matières ſont la partie eſſentielle de leurs beſoins communs. Je doute que ſous ce point de vue la juſtice nous permette un commerce

---

d'Augsburg formée contre elle ; & enſuite celui de remettre ſur le trone l'infortuné Roi Jaques 2d ; ce dernier but ennobliſſoit des hoſtilités légitimes comme défenſe : mais dans la guerre qu'elle fait maintenant à l'Angleterre, elle n'allegue pour pretexte que ſa propre utilité, & ne paroit pas en avoir d'autre.

qui favoriſe les ſujets de l'Angleterre dans leur réſolution de ſe ſouſtraire à ſon autorité. Dans nos guerres d'Europe, les rapports de chaque peuple avec les autres états peuvent quelquefois modifier les alliances & diminuer la rigueur des engagemens ; mais ils doivent conſerver leurs forces lorsqu'il s'agit d'un allié qui combat pour maintenir ſes droits & ſes poſſeſſions légitimes contre ſes propres ſujets ; nulle rélation ne nous attache à eux, puisque leur exiſtence eomme état eſt en queſtion, & leur ſort à la merci des évenemens.

Cette diſtinction eſt fondée ſur la nature des corps politiques & de leurs liaiſons entre eux. La conſéquence que j'en tire pour notre conduite, eſt encore fortifiée par les garanties mutuelles convenues entre l'Angleterre & nous. Elle doit proteger nos poſſeſſions, aſſurer notre barriére &c. elle l'a promis; mais en retour nous nous ſommes engagés à nous oppoſer à toute violence qui lui ſeroit faite, & particuliérement à la maintenir en poſſeſſion de tous ſes domaines, & defendre leur intégrité contre tout ce qui tendroit à les démembrer ou aliener (*p*).

Si les circonſtances ne nous permettent pas d'exécuter ces promeſſes au pied de la lettre,

---

(*p*) Voyez les traités d'alliance défenſive entre l'Angleterre & nous, de Londres 1678, & ſuivants ; le traité de garantie, nommé *Traité de la Barriére*, de la Haye 1709. & ſuivants. Dans leſquels on promet de ſe maintenir réciproquement dans toutes les poſſeſſions de deça & delà les mers, d'en empécher le demembrement, de s'envoyer des ſecours dès qu'un des deux ſeroit attaqué, de ſe les donner même dès qu'il ſe feroit quelquepart des armemens qui menaceroient, l'un des deux états &c.

ſi nous croyons devoir les ſacrifier à l'amour de la paix & de la neutralité, au moins faudroit-il s'abſtenir des choſes qui nuiſent à notre allié; ne pas favoriſer la défection de ſes ſujets & les attaques de ſon ennemi.

Ces déductions quelque claires qu'elles ſoient pourroient ne pas frapper également tout le monde: tels d'entre nous, Mes chers Compatriotes, remarquent fort bien, dans les traités, les articles qui conviennent à leurs vues, qui ne veulent pas apercevoir les autres; ou s'ils les admettent, c'eſt pour les ſubordonner aux circonſtances, les modifier, les éluder. Quel que ſoit le principe de leurs dispoſitions, & d'où que leur vienne la premiere impulſion, il n'importe: le bien public eſt le ſeul but qu'ils affichent; liberté generale, proſpérité du commerce, dignité de l'état, ſont leurs cris de ralliement; & ces motifs ſi louables & ſi nobles ſont parfois ici, le dirai-je? ce que la réligion fut ſouvent ailleurs; un masque ſous lequel les paſſions ſe déguiſent, & prennent l'eſſor. Croyons pourtant que leurs ames droites & honnêtes ſont uniquement guidées par l'amour du bien general; diſons qu'on les trompe ſur les moyens, cette erreur eſt peut-être plus dangereuſe que la feinte qui ſuppoſe une connoiſſance diſtincte des choſes. Abandonnons donc les conventions & les principes de l'équité, conſultons ceux de la prudence, & n'ayons, s'il le faut, pour guides que l'intéret. Mais qu'il ſoit bien entendu que ce ſoit celui de tous les tems, & non celui du moment qui fuit & nous échappe; celui de l'état, non celui de quelques bourſes.

L'Equilibre des grandes puiſſances eſt la baſe

de la conſtitution politique actuelle de l'Europe: par lui ſeulement les petits états échappent à la domination des plus grands, & réſiſtent aux efforts d'une ambition toujours active & inſatiable. Ce ſiſteme ſeul a pu, dans les tems poſtérieurs, empêcher le renouvellement de ces exemples d'invaſions & de conquêtes dont l'hiſtoire ancienne eſt remplie. Elle préſente, ſans interruption, une ſuite d'empires qui ſe dévorent ſucceſſivement: dans leur ſplendeur, ils envahiſſent tout ce qui les entoure, & ils ne perdent le déſir d'empiéter & de s'étendre, qu'au moment où, écraſés ſous leur propre grandeur, ils cedent à leur ſucceſſeur l'ambition avec la puiſſance. Ainſi durant pluſieurs ſiècles les peuples triomphants, ou eſclaves, mais toujours le jouet des paſſions de quelques chefs, gouterent peu les douceurs d'une liberté ſolidement établie: le plus fort ſentit ſon orgueil & ſon avidité croitre avec ſon pouvoir, & il dut s'y livrer, parcequ'aucune liaiſon ſolide entre les differents peuples ne s'y oppoſoit. L'homme eſt encore ce qu'il fut dans tous les temps, ſa nature ne ſauroit changer; il a peut-être de plus qu'autrefois quelques talens, quelques connoiſſances, mais a quoi les employe-t-il? à masquer les paſſions auxquelles elles ne peuvent le ſouſtraire, & à trouver plus de moyens pour les contenter.

La tranquilité actuelle vient donc de ce que la grande puiſſance eſt en pluſieurs mains; dans cette répartition, commencée par le hazard, ſoutenue enſuite & fixée par de longues guerres & de ſages négociations, les entrepriſes d'une puiſſance ſe trouvent rompues par les efforts de pluſieurs; l'ambition s'eſt impoſé un

frein

frein en diviſant, en contrariant ſa propre action. Nous devons à cet heureux état des choſes l'établiſſement & la conſervation de la République. Il fut notre reſſource, & notre apui, lorsque le deſpotiſme nous força à chercher dans l'indépendance le bonheur & l'exiſtence qu'il nous refuſoit : il le fut lorsque nous cherchames par le commerce à partager avec les autres nations les biens que la nature répand partout excepté ſur nos ſables & nos marais : il le fut enfin lorsque la jalouſie ou l'orgueil ſoulevèrent contre nous des puiſſances formidables.

Dans presque toutes les guerres que nous avons du ſoutenir, nos alliés ont plus fait pour nous, que nous mêmes ; parce qu'ils étoient intéreſſes à notre conſervation ou du moins à ce que nous n'augmentaſſions pas le domaine & la force de celui qui nous attaquoit. L'Angleterre s'eſt diſtinguée à cet égard ; il lui a paru, comme à nous, que le même intéret devoit nous unir, & les chefs des deux états n'ont pas cru pouvoir ſe lier par des nœuds trop étroits. Mais en quoi l'Angleterre nous étoit-elle utile ? étoit-ce comme nation commerçante ? ſous ce point de vue elle paroiſſoit ne nous préſenter que concurrence & rivalité ; comme puiſſance productrice ? ſes denrées ſont generalement plus cheres, & ſurtout pour nous qui ne ſaurions échanger avec elle, n'exportans presque rien de notre cru. C'eſt donc comme puiſſance guerriere & maritime que nous l'enviſageons ; c'eſt ſurtout comme partageant avec la France l'empire des mers, & contre-balançant la préponderance que celle-ci pourroit avoir ſur terre. C'eſt en effet une vérité bien

ſentie par nos ancêtres que la puiſſance de l'Angleterre peut ſeule nous raſſurer ſur nos poſſeſſions en Europe, & aux Indes, & ſur la conſervation de notre commerce.

Cette maxime, fondée ſur les principes de la plus ſaine politique, dirigea longtems nos inclinations, ainſi que nos démarches; ſeroit-elle oubliée de quelques uns de nous? ne ſeroit-elle plus de mode? car c'eſt là une choſe pour laquelle nous commençons à avoir un grand reſpect: nos Ancêtres n'avoient pas ce merite, mais ne les mépriſons pas, ils en poſſedoient d'autres qui nous manquent: voici à peu près comme ils penſoient ſur l'objet que nous examinons.

Notre pays eſt entouré de ſouverainetés, toutes le convoitent, toutes envient les richeſſes que nous devons à notre travail & à notre ſobrieté. Vingt fois les uns ou les autres ont taché de réunir à leurs domaines ces Provinces, regardées par eux comme une bagatelle, & qui le ſont en effet ſi l'on en compare l'étendue à celle de leurs poſſeſſions. Quelle ſera notre reſſource ſi ces voiſins puiſſants renouvellent jamais à notre égard ce que nous avons vu pratiquer à l'égard de la Pologne; ou ſi l'un nous cede, pour indemniſation de ce qu'il enlevera quelque part *pour s'arrondir?* ou dans d'autres cas, tous rendus probables par la politique en vogue. Car, ne nous y trompons pas, deux puiſſances rivales ne ſuffiſent pas pour former un équilibre à l'abri duquel leur foible voiſin ſoit en ſureté: d'abord, parcequ'à la longue une des deux l'emporte ſur l'autre; en ſecond lieu parce qu'il leur eſt utile & facile de ſe réunir pour partager une dépouille, qu'aucune peut

envahir ſeule. La puiſſance équilibrante, à l'égard d'un petit état, eſt donc celle qui ne peut rien gagner à ſa ruine, & qui y perd eu égard à la proportion des forces. Sous ce point de vue, l'Angleterre eſt pour nous au prémier rang: la diſtance, la forme de gouvernement, ou les alliances des autres états ſuffiroient pour rendre nuls, ou impuiſſants, leurs efforts en notre faveur.

Tandis que l'Europe entiére paroit ſe précipiter au devant du pouvoir arbitraire, quelques Républiques ſe ſauvent avec peine du torrent; les unes échappent par leur peu de grandeur, les autres par quelques ſacrifices, toutes à la faveur des contrepoids, & par leur ſage prévoiance. Mais ſi ces moyens ſont un moment négligés, ſi nous abandonnons nos ſoutiens, il n'eſt plus de ſureté pour nous: la ruſe, l'intrigue, la force ouverte attaqueront un reſte de liberté, ſpectacle odieux aux peuples ſoumis, pour qui il eſt un reproche, & à leurs maitres qu'il gene encore.

Ce ne ſont pas là, Mes chers Compatriotes, de vaines terreurs; jettés les yeux ſur les nations voiſines, éxaminés ce qui s'eſt paſſé depuis un demi ſiècle autour de vous, & jugés: je pourrois alleguer des faits; le Midi & le Nord m'en fourniroient également; mais ces citations ſeroient auſſi facheuſes qu'inutiles, perſonne peut ignorer des évenemens paſſés ſous nos yeux.

Liberté, fruit précieux des travaux & du ſang de nos Peres, ranime-toi du moins parmi nous; porte ton noble entouſiaſme dans les ames refroidies par la cupidité; ſeme dans les cœurs cet amour du bien public qui ſeul opère

les grandes choſes, & inſpire-leur cette généroſité qui ſacrifie à la Patrie plus que des richeſſes. C'eſt toi qui m'authoriſes à publier quelques vérités : cette hardieſſe punie ailleurs, eſt un devoir dans la République ; ſur cette terre, graces à toi, ce n'eſt pas un crime digne de la priſon & des chatiments que de donner un conſeil honnête à ſes fréres ; ce n'en eſt pas un qui mérite la proſcription ou les galéres, que de ne pas conter ſes foibleſſes à un prêtre : adorable & trop négligée liberté, puiſſe tu être auſſi chère à mes compatriotes que tu le fus à nos ayeux ! puiſſent-ils travailler de même à te conſerver en ſe menageant chez nos Alliés les reſſources & les moyens qui leur manquent.

Ce n'eſt qu'en Angleterre que nous ſommes ſurs de les obtenir ; il importe donc pour la tranquilité de notre pays, que ce Royaume puiſſe le ſécourir au beſoin, & par conſequent qu'il conſerve ſes forces : en effet que pourroit-il pour nous ſi, devenu puiſſance du ſecond ordre, il luttoit lui même avec peine contre un rival victorieux ? nous regretterons ſon ancienne vigueur, lorſqu'on tournera notre négligence contre nous mêmes ; notre plainte ſera vaine comme celle de l'imprudent agneau qui a conſenti à perdre le chien qui le défendoit. Et remarqués, Mes chers Compatriotes, que ces aſſertions ne ſont point fondées ſur des conventions paſſagères ; je ne les tire pas des traités que l'on fait & rompt avec la même facilité (injuſte, peut être, mais journaliére pratique des puiſſances payennes, mahométanes, & même des chrétiennes) elles s'a-

puyent ces assertions sur la nature des choses qui necessite, pour ainsi dire, les évenemens.

C'est d'après elle que j'ose dire : Peuple libre, vous serés asservi par votre voisin si rien ne l'empêche ; peuples foibles, les puissans se partageront vos dépouilles si on les laisse faire : & de même j'ajoute : Hollande, l'Angleterre vous défendra toujours, & ne vous envahira jamais, parcequ'elle ne peut vous envahir, & qu'elle est intereſſée à vous défendre. Car vous seule étes dans le cas par vos forces maritimes d'empêcher qu'on ne lui nuise essentiellement, qu'on ne l'attaque en elle même: en un mot l'Angleterre ne peut, sans son propre détriment, souffrir que l'on diminue vos forces, & vos domaines ; donc elle ne le permettra pas ; donc vous êtes interessée à sa conservation, non comme royaume seulement, mais comme puissance forte, & équiponderante. Je dis plus : donc si l'égalité ne peut se conserver, il seroit avantageux pour vous que la balance panchat pour l'Angleterre, & très dangereux que ce fut pour sa rivale. Tout cela suit évidemment des mêmes principes.

On objectera, peut être, que l'Angleterre peut aussi méconnoitre ses vrais interets, & se déclarer contre nous ; on pourra même s'autoriser de quelques faits : mais dans ces évenemens même, l'on voit que si de fausses vues, ou quelques personnalités ont pu égarer un moment la Cour de Londres, elle s'est bientôt ravisée, a senti les conséquences de cette erreur, & s'est haté de reparer le mal qu'elle pouvoit nous avoir fait. Je suis loin d'avancer que cette mépriſe, cet oubli ne puisse

avoir lieu en Angleterre, lorſque j'en combats un ſemblable en Hollande. Mais il n'eſt pas naturel qu'il aye des éffets durables. Telle eſt la force de l'interet reël, de celui qui eſt fondé ſur la nature des choſes, qu'il ramene preſque toujours à lui chaque agent (à moins qu'il n'aye un aveuglement inconcevable) les objets de cet interet ſont importants, eſſentiels ; ſes moyens ſont faciles à apercevoir ; c'eſt pourquoi ſon action eſt ordinairement ſure, & peut plus que tout ſervir de baſe & de principe aux combinaiſons politiques.

Si de la ſureté de notre territoire & de notre liberté, nous paſſons à celle de notre commerce, nous trouverons les mêmes rapports, & des principes auſſi certains à appliquer. Cette partie de nos interets, ſi perfectionnée par nous dans ſes détails, n'eſt peut-être pas également bien ſaiſie dans ſon enſemble & ſes rapports : c'eſt encore une de ces choſes, où le bien de l'état n'eſt pas toujours celui de l'individu, c'eſt pourquoi il y a une ſi grande difference entre faire le commerce, comme négociant, ou le conduire, le diriger en qualité d'homme d'état. Quoique l'étendue de notre commerce, & l'opulence qu'il a produit, ſoit due à notre activité, induſtrie, & économie, (vertus que nous devons peut-être à la pauvreté naturelle de la terre que nous habitons) il faut néanmoins avouer qu'elles ne ſuffiſoient pas à la réuſſite de nos entrepriſes : quelques circonſtances étrangéres devoient encore y concourir. Entre pluſieurs, je remarquerai ſurtout le peu de pratique des autres nations dans la navigation & le commerce, & les divers obſtacles qui les leur ren-

doient fort difficiles. En effet ſi chaque peuple avoit eu aſſez d'intelligence, de liberté & d'activité, pour aller lui même échanger les denrées de ſon pays; notre entremiſe eut été inutile: ou ſi du moins les contrées maritimes & riches en ſuperflus exportables, étoient entrés en concurrence avec une ardeur égale à la notre, il eſt probable que nous ne l'aurions pas pu ſoutenir. En effet tout a du être plus cher dans notre pays qu'ailleurs, & tout plus difficile par le peu de moyens que nous avions d'abord, & la dépendance où nous étions des autres peuples: l'économie nous a beaucoup aidés à vaincre ces divers obſtacles; parceque nous poſſedions cette vertu preſque excluſivement.

Suppoſons donc maintenant que tout ſoit égal entre les peuples producteurs & nous; même ardeur pour le gain, même connoiſſance des mers, mêmes ſoins, même exactitude; ajoutons que le fruit de notre économie dévienne nul, par la cherté de notre main d'œuvre, les impots énormes & indiſpenſables &c.; le deſavantage ſera pour nous; mais allons plus loin: qu'une grande puiſſance terriénne & maritime, la France par exemple, nous ferme l'entrée de ſes ports, ou par des inhibitions directes, ou plus poliment, en mettant ſur nos navires & leurs cargaiſons de fortes taxes, notre commerce ſera ſans doute abſolument ruiné, nous ne pourrons plus faire les échanges entre le nord & le midi &c. Mais nous ne ſommes pas ſurs que les puiſſances ne tiendront pas cette conduite, il eſt probable au contraire qu'ils agiront ainſi, s'ils le peuvent; car leurs états y auroient un avan-

ta-

tage proportionné à notre perte; il faut seulement pour cela qu'ils dominent en mer, qu'ils puissent y faire la loi, sans craindre nous & nos alliés. C'est encore ici que nous avons avec l'Angleterre, l'interet le plus prochain, le rapport le plus immédiat. Son commerce ainsi que le notre s'étend beaucoup au delà des productions du sol; il lui importe comme à nous de borner celui des puissances qui possedent les denrées: favorisée par sa position, elle peut y soutenir la concurrence, tant que sa force maritime est respectable. Les mêmes vaisseaux anglois qui protégent leur navigation, & genent celle de la France, assurent aussi la notre indirectement, car nous avons toujours notre part au commerce qu'elle feroit & que l'Angleterre empêche.

Ce seroit une grande erreur de croire que l'Angleterre puisse, autant que les autres états, nuire à notre commerce: car à l'égard de celui qu'elle fait outre l'échange de ses productions, tout est égal entre elle & nous; excepté l'économie qui nous donne l'avantage. Dans la concurrence, chacun a sa part d'affaires & de profit, quand personne n'a plus de facilités que les autres. Nous sommes dans ce cas avec l'Angleterre seule. On sentira aisément la vérité de cette assertion, si l'on consulte les faits. Notre commerce n'est jamais aussi lucratif, aussi étendu, que dans les tems où les autres puissances maritimes sont en guerre; lors même que l'Angleterre conserve tout celui qu'elle faisoit pendant la paix, le notre augmente sensiblement. D'un autre coté la diminution que nous nous plaignons d'y éprouver

dé-

depuis environ un demi siècle, ne vient que du travail des états producteurs ; ils ne pouvoient augmenter leurs entrepriſes, ſans empiéter ſur nos poſſeſſions, & rien ne ſauroit être plus funeſte pour nous, que les efforts que fait chaque peuple, pour reprendre au-moins ſon propre commerce (*q*).

Il eſt déſagréable, je le ſais, de n'aſſurer ſon commerce qu'en gênant celui des autres peuples ; cette eſpèce de violence fait, ce ſemble, un ſyſtême bien odieux ; mais auſſi remarquons que la nature, qui nous refuſe tout, a tout prodigué chez eux ; ſi donc on conſidère l'univers comme une grande famille où chaque individu cöopere de ſon coté au bien general ; ſi, tandis que l'un ſerre, que l'autre ourdit, un troiſième doit faire les échanges, certainement ce département ſera le notre : & nous pourrons dire avec quelque vérité : nous avons droit à remplir cet office, le ſeul qui nous ſoit aſſigné

(*q*) On a ſouvent cherché dans des détails d'adminiſtration la cauſe de la décadence du Commerce ; les uns en ont accuſé le manque de protection de la part du ſouverain ; d'autres les impôts mis ſur les marchandiſes ; &c. C'eſt une erreur : on ne commande pas le Commerce, on ne le force pas : quelques opérations violentes peuvent avoir effet, un moment, mais les choſes reprennent bientôt leur cours naturel & les périodes du commerce ſont toujours une ſuite du rapport où ſe trouve une puiſſance avec toutes les autres, rapport que l'on ne peut jamais entiérement changer. Quant aux impoſitions ; elles ſont néceſſaire vu les dépenſes ; & leur forme, qui peut bien influer ſur un article ou deux, ne fait preſque rien au total ; la meilleure eſt celle qui coute le moins à l'état, dans la perception & diſtribution des derniers ; de quelle maniére que les taxes ſoient aſſiſes, elles retomberont ſur le commerce qui eſt pour nous ce que les terres ſont aux autres peuples.

par les cauſes phiſiques & morales: il nous eſt donc permis de prendre des meſures pour que les autres nations ne nous l'arrachent pas: qu'elles vivent, & qu'elles nous laiſſent vivre. Mais comme cette eſpèce de fraternité, n'entre jamais pour rien dans les conſeils & les déliberations des Princes, nous ferons bien de nous aſſurer par de ſages précautions une exiſtence qui nous ſera certainement diſputée, enlevée même, ſi l'équilibre étant détruit entre les puiſſances maritimes, la force eſt dans les mains de celles qui poſſedent les denrées; c'eſt donc par une ſuite de la conſervation de notre commerce, & du ſoin que nous devons y apporter, qu'il nous importe que l'Angleterre puiſſe toujours diſputer & emporter l'empire maritime ſur ſes rivales; il eſt donc de notre interet d'y coopérer, ſi elle ne le peut par elle même (*r*). Mais nous ne ſommes guéres moins intéreſſés au maintien de ſon opulence & de ſes reſſources intérieures.

Une des malheureuſes ſuites des bornes de notre terrein, & de la pauvreté de notre ſol; c'eſt que nous devions abandonner à l'opinion, le ſoin de conſerver notre bien: il eſt facheux ſans doute de ne pouvoir placer le fruit de nos travaux & de notre économie, que chez les étrangers, & de devoir toujours repoſer ſur

---

(*r*) Je pourrois ajouter que notre Commerce déja ſi expoſé, ſi la France pouvoit donner la loi ſur mer, ſeroit anéanti ſi les Colonies Angloiſes obtiennent l'indépendance, peuvent trafiquer librement en Europe: mais leur état eſt encore indécis, & d'ailleurs je me reſerve à traiter dans un autre diſcours ce qui les regarde, & à diſſiper peut-être quelques erreurs à ce ſujet.

une bonne-foi, ſouvent leſée : mais dans un mal néceſſaire, nous n'avons que les reſſources de la prudence pour être le moins expoſés qu'il eſt poſſible. Dans les emprunts que font les puiſſances, il eſt naturel que nous réglions notre confiance ſur leurs reſſources internes, & la forme de leur adminiſtration; les autres motifs, ſi l'on en à, ſont ſubalternes; à l'un & l'autre égard aucun état n'en paroit plus digne que l'Angleterre. Il ſeroit inutile d'énumerer ceux qui ont peu de droits à notre crédulité, ſoit pour en avoir durement abuſé, ſoit pour ne preſenter en eux-mêmes aucune ſureté ſatisfaiſante: pourquoi m'arrêterois-je à démontrer, par exemple, que des Colonies, qui n'ont ni gouvernement fixe, ni état décidé, oberées de dettes, luttants contre leur ſouverain, expoſées aux viciſſitudes d'une guerre dont l'iſſue eſt incertaine, &c. ſont le plus mauvais créancier qu'on puiſſe acquerir : mes compatriotes ſont trop ſages pour être pris dans un piége où tout rebute, & rien n'attire; (*s*) & certainement le docte Ambaſſadeur des inſurgents ſoutraira plus aiſement toute l'électricité des nuages, que des florins de nos coffres. Mais la France? un état puiſſant, poſſedant les vrayes richeſſes, la ſource des reproductions de toutes les denrées?

Il faut convenir qu'à cet égard elle préſente

(*s*) Dans la négociation ouverte par S. E. le Docteur Franklin pour les *Etats unis* (ce qu'ils ne feront jamais) & propoſée en Hollande, l'on offre cinq pour cent d'interets, tendis qu'en France nous pouvons avoir 6 & 7 pourcent. Eſt-ce que les Colonies croiroient mériter déjà plus de crédit que cette puiſſance? Je le demanderai á Monſr. Necker.

autant de ſujets de confiance que l'Angleterre; mais cet avantage eſt bien détruit par les abus du pouvoir arbitraire. Un Roi, un Miniſtre peuvent, d'un mot, diminuer, anéantir notre bien, ils l'ont fait lorsque cela leur étoit *néceſſaire*, c'eſt-à-dire, *utile*, donc ils le feront probablement dans les mêmes circonſtances, & elles ſont ſi communes!

De tous les traités que la France a fait avec le public jusqu'en 1770, pour avoir ſon argent, de tous les engagemens qu'elle a pris, elle n'en a pas tenu un ſeul; car aucun capital placé chez elle de quelle maniére que ce ſoit ne donne l'intéret qu'on avoit promis. Retenues, rabais, délais de payement, toutes les ruſes de la finance (& l'on dit qu'elles ſont infinies dans ce pays là) on été ſucceſſivement employées pour diminuer la valeur & le produit des avances du crédule public.

En Angleterre cela n'arrive pas: & ce qui vaut mieux, cela ne ſauroit arriver: la foi publique des emprunts eſt auſſi ſacrée, auſſi intacte, que le reſte de la conſtitution dont elle fait partie; & il faudroit un bouleverſement general pour operer le renverſement de l'un & de l'autre. Cet état eſt donc inconteſtablement le plus digne de notre confiance; il nous préſente la reſſource dont nous avons beſoin pour tirer parti du ſuperflu de nos fonds, & par là ſon opulence intérieure s'identifie en quelque ſorte avec la notre; elle en fait partie. Quand nous cherchons à la diminuer pour enrichir ſa rivale, nous reſſemblons à un homme qui travailleroit à détruire la digne par laquelle ſon pré eſt préſervé de l'inondation; il diminue la valeur réelle de ſon bien, il rend ſon revenu plus

douteux, eſt-il ſage? le ſommes-nous lorsque nous favoriſons les ennemis d'une puiſſance que nous devrions conſerver de tout notre pouvoir ? lorsque par une conduite imprudente, nous affoibliſſons un allié qui ſeul nous aſſure la conſervation de notre liberté, de notre commerce, de nos biens & de notre réligion ? j'omets toute discuſſion ſur ce dernier objet, parcequ'a cet égard on ne ſauroit ſe faire illuſion : il n'eſt perſonne de nous qui ignore que l'Angleterre eſt la ſeule puiſſance capable de ſoutenir les intérets de notre réligion contre les attaques ouvertes & cachées des Princes de la communion romaine. Si nous ne conſiderons que notre avantage momentané, il eſt inconteſtable que la guerre nous eſt favorable, & que, ſans porter des matures en France, nous gagnons beaucoup : ſous ce point de vue, nous pourrions même faire un excellent marché en donnant de l'argent aux deux puiſſances pour qu'elles ſe battent longtems ; nous n'avons donc pas raiſon de nous plaindre. Si nous conſultons la prudence, nous craindrons que l'Angleterre ſoit trop affoible par les efforts qu'elle doit faire de tous côtés, nous éviterons ce qui peut en néceſſiter la durée. Mais ſi nous agiſſons d'après les vues d'une politique ſaine, ſi nous travaillons vraiment pour l'état, ſi le bien de nos deſcendants nous eſt cher, nous employerons tous les moyens honnêtes pour empêcher que l'on triomphe de notre allié ; nous armerons, il eſt vrai ; mais ce ſera pour propoſer la paix aux àgreſſeurs, pour l'ordonner s'il le faut, & pour ſoutenir par la jonction de nos forces, les coups qu'on porte à notre allié, & qui nous menacent de loin : nous n'avons pas d'autres

moyens d'échapper aux fers qu'on nous a plus d'une fois préparés: puisque la *raiſon d'état* permet tout; puisque les menſonges politiques ſont ſi communs, qu'on ne peut raiſonnablement compter ſur aucune aſſurance d'amitié & de bonnes diſpoſitions; n'écoutons point des paroles qui trompent, mais jugeons de la conduite à venir de chaque puiſſance, par le pouvoir & l'intéret qu'elle aura; pour ſavoir qui ſera notre ami, qui nous ménagera, voyons ſeulement qui trouvera ſon compte à le faire; il n'y a pas d'autre règle dans les cabinets des Cours.

La guerre de l'Angleterre avec ſes colonies eſt un autre point de vuë intéreſſant ſous lequel nous devons enviſager les troubles actuels: elle préſente une foule de combinaiſons nouvelles, bien importantes pour l'Europe & pour nous: peut être en y réflechiſſant nous découvrirons quelques vérités utiles, quelques erreurs adoptées par des perſonnes, auquelles on n'en ſoupçonneroit pas &c. Il y a beaucoup à dire mais ce ſera pour une autre fois.

Bon Soir!

-11595

E778
D611d